

Jardin d'enfants L'Arc-en-Ciel

Un espace de jeux et de rencontres avec d'autres enfants.
Un endroit près de la nature, avec un grand jardin.
Une occasion de vivre une première séparation dans de bonnes conditions.
Un lieu utile pour les parents.
Un lieu de rencontre pour créer des liens avec d'autres parents.
Un lieu de formation et une équipe éducative composée de professionnels à votre disposition.
Les enfants des Communes de Grandcour, Missy et Chevroux son prioritaires et sont avantagés financièrement par rapport aux autres communes.
Vous trouverez tous les renseignements sur leur site : www.larcenciel.ch

L'ARC-EN-CIEL
Jardin d'enfants à Grandcour

Pour les enfants
dès 30 mois et
jusqu'à leur entrée
à l'école!

HORAIRES
9h - 11h30
14h - 16h30

LUNDI
Matin

MARDI
Matin

MERCREDI
Matin

JEUDI
Matin + Matin en forêt

VENDREDI
Matin + Matin en forêt

INFOS & INSCRIPTIONS
079 512 68 71 - www.larcenciel.ch



PUBLICATION DES AVIS OFFICIELS DE LA MUNICIPALITE

Le Crieur Public

N°2, du 14 décembre 2020

Elections communales en 2021

Tous les cinq ans, les communes vaudoises organisent leurs élections communales. La population élira quatre membres de la Municipalité et un ou une syndique pour la législature 2021 – 2026.

Le renouvellement des autorités aura lieu le :

dimanche 7 mars 2021

Les listes de candidats doivent être déposées pour le 1^{er} tour de la municipalité, **du lundi 11 janvier 2021 au lundi 18 janvier 2021, à 12 heures précises**, au greffe municipal. Pour l'éventuel 2^e tour de la municipalité et l'élection du syndic ou de la syndique, les listes doivent être déposées une heure avant l'ouverture du scrutin et remises en main de la présidente du bureau électoral. Vous pourrez obtenir un formulaire auprès du greffe municipal pour le 1^{er} tour de la municipalité et auprès de la présidente du bureau électoral pour l'éventuel 2^e tour de la municipalité et pour l'élection du syndic ou de la syndique.

Vote des étrangers au niveau communal

La Constitution de 2003 leur accorde ces droits politiques si elles répondent aux 3 conditions suivantes :

- bénéficier d'un permis de séjour en Suisse depuis dix ans ;
- résider dans le canton de Vaud depuis trois ans ;
- avoir 18 ans révolus.

Les personnes qui remplissent ces conditions sont inscrites automatiquement dans le registre de leur commune et reçoivent le matériel de vote ou d'élection à leur domicile.

Conseil général

Le Législatif se réunit 3 à 4 fois par année pour discuter et échanger sur divers thèmes ainsi que sur les préavis municipaux.

Pour 2021, les dates des séances sont les suivantes :

- mardi 16 mars
- mardi 22 juin
- mardi 5 octobre
- mardi 14 décembre

Participez à la vie de notre commune en devenant membre du conseil général. Pour tous renseignements, Mme Lise Bettex, présidente, tél. 026 667 23 02.

Relève des compteurs d'eau



La Municipalité informe sa population que notre employé communal passera pour relever les compteurs d'eau dans le courant du mois de janvier 2021. Merci d'avance de votre accueil.

En cas d'absence, notre employé communal déposera une carte réponse dans votre boîte aux lettres qu'il vous appartiendra de compléter et retourner à notre administration, selon les instructions mentionnées sur ladite carte.

Déblaiement de la neige

La Municipalité rappelle à sa population la teneur de l'article 20, alinéa 3 de l'Ordonnance fédérale sur les règles de la circulation :

- Les conducteurs ne laisseront pas leur véhicule sur des places ou des voies publiques s'ils peuvent prévoir que l'enlèvement de la neige en serait gêné ;



Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui participent durant ce mois de décembre à égayer notre village. Nous rappelons à toutes et tous que ces fenêtres sont une magnifique raison de se promener, une fois la nuit tombée.

La Commission Culturelle

FC Ressudens

Le FC Ressudens vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Le FC Ressudens n'organisera pas son apéro du 2 janvier ni son traditionnel match aux cartes en raison des normes sanitaires actuelles.



Bibliothèque intercommunale Grandcour-Missy-Chevroux

« La Passade »

Située au cœur du vieux bourg de Grandcour à la rue de l'Hôtel de Ville, la bibliothèque intercommunale Grandcour-Missy-Chevroux est ouverte à tous. Pour tous les amoureux de la lecture, petits et grands, vous trouverez tous les renseignements sur leur site :

www.biblio-la-passade.ch



Fenêtres de l'Avent

	Nom et Prénom	Adresse (Rue et No)
1	Muriset Anne-Lise et Olivier	Rte de St-Aubin 1
2	Thévoz Bernard et Mary-Line	Rte de St-Aubin 47
3	Enggist Anne-Michèle	Ch. des Pièces 1
4	Thévoz Lily et Olivia	Rte de St-Aubin 33
5	Thévoz Bernardette et Olivier	Rte de St-Aubin 42
6	Quillet Fabienne	Rte de St-Aubin 2
7	Devanthery Lisette et André	Rte de St-Aubin 15
8	Thévoz Emile	Rte de St-Aubin 31
9	Karg Adam, Ulysse et Elie	Rte de St-Aubin 18
10	Fridez Norah	Ch. de l'Ecrua 25
11	Galliker Gladys, Gaston, Agathe	Rte de St-Aubin 26
12	Pouly Stéphanie	Rte de Carignan 20
13	Bettex Lise et Chardonnens Josiane	Rte de St-Aubin 78
14	Ecole de Missy	Rte de St-Aubin 5
15	Ecole de Missy	Rte de St-Aubin 5
16	Quillet-Métraux Monique	Ch. de la Rite 5
17	Rochat Anik - Jobin Simon	Pl. du Village 10
18	Blanc Véréna et Jacques	Rte des Vernettes 7
19	Quillet Lucien, Sophie, Elsa et Clarisse	Rte de Carignan 35
20	Peter Nathaël, Méline et Nils	Rte des Vernettes 22
21	Pahud Laurent	Rte de St-Aubin 32
22	Blanc Jérôme, Isabel et Guillaume	Rte de St-Aubin 42
23	Thurnheer Gilliane	Rte de St-Aubin 80
24	Jeunesse de Missy	Rte des Vernettes 10
	Pilet Nicolas	Ch. de la Rochette 8

- Sur les propriétés privées, chacun est responsable de l'enlèvement de la neige et de la glace ;
- Il est strictement interdit de déverser la neige sur la voie publique

Nous vous remercions d'ores et déjà de bien vouloir vous conformer à ces directives.



Félicitations à nos octogénaires et nonagénaires en 2021

Félicitations!

#24427896

Madame	Lucienne	Thévoz	30.06.1927	94 ans
Madame	Charlotte	Bardet	16.07.1928	93 ans
Madame	Germaine	Thévoz	27.01.1929	92 ans
Madame	Denise	Quillet	11.02.1929	
Monsieur	André	Quillet	15.07.1931	90 ans
Monsieur	Pierre	Thévoz	01.11.1931	
Monsieur	Gérard	Quillet	22.04.1932	89 ans
Madame	Angela	Muscillo	07.07.1932	
Madame	Nelly	Roulet	16.03.1933	88 ans
Madame	Jacqueline	Quillet	24.10.1933	
Madame	Janine	Riesen	13.05.1934	87 ans
Madame	Monique	Brülhart	20.12.1934	
Monsieur	Daniel	Thévoz	06.01.1935	86 ans
Monsieur	Philippe	Blanc	20.04.1935	
Madame	Denise	Pantet	17.06.1935	
Monsieur	Marcel	Blanc	12.09.1935	
Madame	Marinette	Thévoz	26.04.1936	85 ans
Madame	Louise	Thévoz	27.05.1936	
Madame	Ginette	Costantini	14.02.1937	84 ans

Monsieur	Ulrich	Riesen	09.09.1938	83 ans
Monsieur	Johann	Hayoz	13.06.1939	82 ans
Monsieur	Robert	Roulet	27.12.1939	
Madame	Denise	Blanc	16.04.1941	80 ans
Monsieur	Gilbert	Chardonnens	24.11.1941	

Recensement des chiens

En application des règlements cantonaux, la Municipalité informe les propriétaires de chiens qu'ils sont tenus de les déclarer jusqu'au 31 janvier 2021 à l'administration communale.



Cela concerne les chiens :

- acquis en 2020 ;
- nés en 2020 et restés en leur possession ;
- morts, vendus ou donnés en 2020, pour radiation ;
- et ceux qui n'ont pas encore été annoncés.

Pour rappel, tous les chiens doivent porter une puce électronique (s'adresser à un vétérinaire).

Carte benne compactrice

La Municipalité informe ses habitants qu'elle a décidé d'octroyer une deuxième carte pour la benne compactrice, par ménage qui le désire. Cette deuxième carte sera également payante (Fr. 30.-) et en vente à notre administration communale.

Modification horaire de l'administration communale

La Municipalité a décidé de modifier l'heure d'ouverture de l'administration communale du lundi comme suit :

- **Lundi 18h30 à 19h30**
- **Jeudi 11h30 à 12h30 (pas de modification)**

Et ce dès le lundi 4 janvier 2021.

Fermeture de la déchetterie

Durant les fêtes, la déchetterie sera fermée les :

- **Jeudi 24 décembre 2020**
- **Jeudi 31 décembre 2020**
- **Samedi 2 janvier 2021**



Merci de votre compréhension.

Fermeture de l'administration

L'administration communale sera fermée :

- **du lundi 21 décembre au vendredi 1^{er} janvier 2021**
réouverture le lundi 4 janvier 2021.



La Municipalité souhaite à toutes et tous de joyeuses fêtes de fin d'année.

Prenez bien soin de vous et des vôtres !

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

O. Thévoz



La Secrétaire :

Y. Michel